

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Terre-en-vue**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Chaussée de Wavre

N°: 37

Boîte:

Code postal: 5030

Commune: Gembloux

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur

Adresse Internet: <https://www.terre-en-vue.be/>

Numéro d'entreprise

BE0840949319

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

10-11-2011

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

28-06-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7, A-asbl 8

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

THIBAUT LEROY

Carré Stevens 16

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat: 26-03-2017

Fin de mandat: 28-06-2020

Administrateur

LIONEL DELVAUX

Rue du Beau Vallon 126

5002 Saint-Servais

BELGIQUE

Début de mandat: 18-03-2018

Administrateur

MARIE-ODILE JASPAR

Rue Albert-François de Maillen 5
5361 Mohiville
BELGIQUE
Début de mandat: 18-03-2018

Administrateur

SYLVAIN LAUNOY

Rue du Framboisier 57
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat: 24-03-2019

Administrateur

HÉLÈNE CAPOCCI

Rue de l'Etat Tiers 36
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat: 18-03-2018

Administrateur

CÉLINE BLANCHARD

Rue Jean-Baptiste Cools 23
4000 Liège
BELGIQUE
Début de mandat: 24-03-2019

Administrateur

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°	BE0840949319		A-asbl 1.2
----	--------------	--	------------

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	9.727	11.741
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21	0	
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	2.388	3.412
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	2.388	3.412
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	2.388	3.412
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	7.339	8.329
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	397.967	573.891
Créances à plus d'un an		29	4.000	6.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	4.000	6.000
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915	4.000	6.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	291.802	444.369
Créances commerciales		40	3.380	1.569
Autres créances		41	288.422	442.800
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415	288.422	442.800
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	74.336	118.760
Comptes de régularisation		490/1	27.829	4.762
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	407.694	585.632

N°	BE0840949319	A-asbl 2.2
----	--------------	------------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL				
Fonds de l'association ou de la fondation		10/15	99.754	93.252
Patrimoine de départ		10		
Moyens permanents		100		
Plus-values de réévaluation		101		
Fonds affectés	5.3	12		
Résultat positif (néгатif) reporté (+)/(-)		13	89.600	83.500
Subsides en capital		14	7.766	6.340
PROVISIONS	5.3	15	2.388	3.412
Provisions pour risques et charges		16		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		160/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	5.4	17/49	307.940	492.380
Dettes financières		17		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		170/4		
Autres emprunts		172/3		
Dettes commerciales		174/0		
Acomptes reçus sur commandes		175		
Autres dettes		176		
Productives d'intérêts		177		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		179		
Cautionnements reçus en numéraire		1790		
Dettes à un an au plus	5.4	1791		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		1792		
Dettes financières		42/48	37.617	39.075
Etablissements de crédit		42		
Autres emprunts		43		
Dettes commerciales		430/8		
Fournisseurs		439		
Effets à payer		44	1.303	4.894
Acomptes reçus sur commandes		440/4	1.303	4.894
Dettes fiscales, salariales et sociales		441		
Impôts		46		
Rémunérations et charges sociales		45	36.314	34.181
Dettes diverses		450/3		
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		454/9	36.314	34.181
Autres dettes productives d'intérêts		48		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		480/8		
Comptes de régularisation		4890		
TOTAL DU PASSIF		4891	270.323	453.305
		492/3	407.694	585.632
		10/49		

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	302.877	314.338
Ventes et prestations		70/74	350.175	342.717
Chiffre d'affaires		70	13.695	14.574
Cotisations, dons, legs et subsides		73	336.480	368.143
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	47.298	68.380
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62	293.410	293.344
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.871	1.688
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	7.596	19.306
Produits financiers	5.5	75		
Charges financières	5.5	65	71	18
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	7.525	19.288
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	7.525	19.286

N°	BE0840949319	A-asbl 4
----	--------------	----------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter	(+)/(-)	9906	13.865	21.840
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	7.525	19.286
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	6.340	2.554
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692	6.099	15.500
Résultat positif (négatif) à reporter	(+)/(-)	14	7.766	6.340

N°	BE0840949319	A-asbl 5.1.1
----	--------------	--------------

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	11.671
8029		
8039		
8049		
8059	11.671	
8129P	XXXXXXXXXXXX	11.671
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	11.671	
21	<u>0</u>	

N°	BE0840949319	A-asbl 5.1.2
----	--------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	6.382
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	847	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	7.229	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	2.970
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1.871	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	4.841	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	2.388	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	2.388	

N°	BE0840949319	A-asbl 5.1.3
----	--------------	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	8.329
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	990	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	7.339	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	7.339	

N°	BE0840949319	A-asbl 5.2.1
----	--------------	--------------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant au moins 10% du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
CREDAL BE 0426.769.514 Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale Rue d'Alost 7 1000 Bruxelles BELGIQUE	part de 25€	1	0	0	31-12-2018	EUR	34.255.323	110.230
TERRE-EN-VUE BE 0845.451.604 Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale Chaussée de Wavre 37 5030 Gembloux BELGIQUE	part de coopérateur garant - parts A	62	0	0	31-12-2018	EUR	93.252	19.287
part de coopérateur solidaire - parts B	5	0	0					

N°	BE0840949319	A-asbl 5.5
----	--------------	------------

RÉSULTATS

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Codes	Exercice	Exercice précédent
9086	8	6

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087	5,3	5
------	-----	---

Nombre d'heures effectivement prestées

9088	8.339	8.491
------	-------	-------

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620	214.156	214.689
-----	---------	---------

Cotisations patronales d'assurances sociales

621	65.638	65.805
-----	--------	--------

Primes patronales pour assurances extralégales

622		
-----	--	--

Autres frais de personnel

623	13.616	12.850
-----	--------	--------

Pensions de retraite et de survie

624		
-----	--	--

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503		
------	--	--

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

653		
-----	--	--

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)

(+)/(-)

656		
-----	--	--

N°	BE0840949319	A-asbl 6
----	--------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100		7,3	5,3	ETP	5 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101		8.339	8.339	T	8.491 T
Frais de personnel	102		226.270	226.270	T	225.825 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105			8 5,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			6 4,6
Contrat à durée déterminée	111			2 1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			5 3,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			1 0,8
de niveau universitaire	1203			4 2,8
Femmes	121			3 2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			3 2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			8 5,6
Ouvriers	132			
Autres	133			

N°	BE0840949319	A-asbl 6
----	--------------	----------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	1
305			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803	572	5813	225
58031		58131	
58032	572	58132	225
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels de l'asbl Terre-en-vue

Considérant les principales règles légales en matière d'évaluation, notamment:

« Le Conseil d'administration établit les règles qui permettent de donner une valeur à chaque élément du patrimoine de l'association en tenant compte des principes de prudence, de sincérité, de bonne foi et de clarté. »,

les règles suivantes ont été adoptées le conseil d'administration réuni le 28 mai 2020 :

1. L'actif du bilan

1. Actifs corporels immobilisés

Les consommables ne sont pas portés à l'actif du bilan.

Les investissements corporels (en matériel, mobilier, machines, matériel informatique, etc) sont immobilisés et portés à l'actif lorsque leur valeur à l'unité dépasse 250€ HTVA.

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition.

Ils sont amortis, sur toute la durée de l'exercice comptable, selon le tableau suivant :

Catégorie

Taux annuel

Durée

Mobilier, matériel d'exploitation et matériel de bureau :

20 %

5 ans

Matériel informatique :

33 %

3 ans

Ces règles valent également pour les frais accessoires encourus lors de l'achat.

2. Actifs incorporels immobilisés

Les investissements incorporels (logiciels, site internet, etc) de plus de 250€ HTVA ne seront portés à l'actif qu'au cas par cas après décision motivée du Conseil d'Administration.

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition.

Ils sont amortis, sur toute la durée de l'exercice comptable, selon un taux de 20% (en 5 ans).

3. Actifs financiers immobilisés

Les actions et parts sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

4. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les subsides à recevoir sont comptabilisés selon les montants établis dans les arrêtés d'octroi, en passant une écriture portant ce montant du compte « 413 Subsides à recevoir » (débit) au compte « 737 Subsides d'exploitation » (crédit).

Les paiements reçus des pouvoirs subordonnés viennent solder progressivement le montant inscrit en 413 (écriture : « 550 Banque » (débit) à « 413 Subsides à recevoir » (crédit)).

5. Produits acquis et charges à reporter

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis comptabilisés soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

6. Trésorerie disponible

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à la valeur nominale d'acquisition.

2. Le passif du bilan

1. Capitaux propres

Les capitaux propres sont comptabilisés à leur valeur nominale.

2. Subsides couvrant des dépenses d'investissement

Le Rapport au Roi de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 stipule que les dons, legs et subsides qui visent à constituer un actif immobilisé affecté de manière durable à l'activité de l'association, doivent être comptabilisés sous le poste de subsides en capital.

Les subsides en capital utilisés en considération d'investissements en immobilisations qui font l'objet d'amortissements, sont pris en résultats de manière étalée, au rythme de l'amortissement des immobilisations pour l'acquisition desquelles il a été obtenu.

3. Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. Charges à imputer et produits à reporter

Les comptes de régularisation, comprenant les charges à imputer et les revenus à reporter, sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçues, soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés mais qui affèrent aux exercices suivants.

Concernant chaque subside d'exploitation, la partie non utilisée durant l'exercice est reportée aux exercices suivants via le compte de régularisation « 493 Produits à reporter ».

Le montant inscrit en compte « 737 Subsides d'exploitation » est en conséquence adapté pour qu'il coïncide avec l'utilisation faite du subside durant l'exercice.

Si une partie du subside est définitivement perdue au terme de l'exercice et ne peut être reportée aux exercices suivants, ce montant est porté au crédit du compte « 483 Subsides à rembourser » sans compensation du compte « 413 Subsides à recevoir ».